# Procès-verbal

## Séance régulière du conseil d'établissement de l'école Notre-Dame

**tenue le 9 juin 2021, à 19 h** via la plateforme TEAMS

**Présences :**

| Parents : | Personnel : | Public : |
|---|---|---|
| M. Christian Slachetka<br>Mme Joëlle Doyle<br>Mme Sophie Legault<br>Mme Karine Mathieu<br>Mme Caroline Simoneau | Mme Kim Thériault, directrice<br>Mme Nadine Lebel-Sansoucy<br>Mme Nathalie Portolese<br>Mme Hélène Primeau<br>Mme Lisa Thibault<br>M. Michael Tremblay | Mme Odile Convers Bureau |

### 1. Ouverture de l'assemblée

Le président, monsieur Christian Slachetka, ouvre l'assemblée. Il est 19 h 01.

### 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Le président, monsieur Christian Slachetka, fait la lecture de l'ordre du jour.

Il est proposé par Mme Lisa Thibault D'ADOPTER l'ordre de jour tel avec les modifications suivantes :

- Le point 12 devient : Date de l'assemblée générale 2021

**Adopté**

***Résolution nº CE-2021-20***

### 3. Lecture et adoption du procès-verbal de la rencontre du 31 mars 2021

Le président présente sommairement le procès-verbal, celui-ci ayant été rendu disponible au préalable.

Il est proposé par madame Sophie Legault D'ADOPTER le procès-verbal de la séance du 31 mars 2021, tel que rédigé.

**Adopté**

***Résolution nº CE-2021-21***

### 4. Parole au public

Le président, monsieur Christian Slachetka, souhaite la bienvenue à madame Odile Convers Bureau.

Madame Convers Bureau n'a pas de question.

## 5. Budget initial 2021-2022

La direction de l'école, madame Kim Thériault, présente sommairement le budget initial 2021-2022 de l'école, celui-ci ayant été rendu disponible au préalable.

ATTENDU que le conseil d'établissement et la direction doivent respecter les règles de transférabilité du centre de services scolaire, telles qu'elles apparaissent aux règles internes;

ATTENDU, la nécessité de permettre à la direction de gérer le budget d'une façon efficace;

Il est proposé, par madame Karine Mathieu, D'ADOPTER les règles de transférabilité suivantes :

> « Permettre à la direction de faire des transferts budgétaires entre les postes apparaissant au budget et d'en rendre compte sur une base à être déterminée au conseil d'établissement »

**Adopté à la majorité**

***Résolution nº CE-2021-22***

ATTENDU que conformément à la Loi sur l'instruction publique, le conseil d'établissement doit adopter pour approbation, au Centre de services scolaire des Mille-Îles, le budget pour l'exercice financier 2021;

ATTENDU que ce budget maintient l'équilibre entre d'une part, les dépenses et d'autre part, les ressources allouées à l'établissement par le Centre de services scolaire et les autres revenus qui lui sont propres.

Il est proposé, par madame Caroline Simoneau, D'ADOPTER et de SOUMETTRE pour approbation au Centre de services scolaire des Mille-Îles, le « Budget initial 2021-2022 » de l'établissement.

**Adopté à la majorité**

***Résolution nº CE-2021-24***

## 6. Cadres du service de garde et dîneurs 2021-2022

Les documents concernant les cadres du service de garde et de dîneurs 2021-2022 a été préalablement transmis aux membres du C.É.

Le président, monsieur Christian Slachetka, invite, la technicienne du service de garde, madame Lisa Thibault à présenter les révisions faites. Les membres expriment leur avis.

Après discussion, il est proposé, par madame Joëlle Doyle, d'ADOPTER, à l'unanimité, les cadres du service de garde et des dîneurs 2021-2022 avec les changements proposés.

**Adopté**

***Résolution nº CE-2021-23***

## 7. Listes des effets scolaires 2021-2022

La directrice de l'école, madame Kim Thériault, présente les listes des effets scolaires 2021-2022, ceux-ci ayant été rendus disponibles au préalable.

Madame Kim Thériault explique les différences apportées.

Il est proposé et accepté que la Librairie Hamster (Espace papier) offre, aux parents, une ristourne de 10%. Cette ristourne sera directement appliquée sur tous les articles de cette liste (incluant les cahiers d'exercices).

Il est proposé par madame Caroline Simoneau D'ADOPTER les listes des effets scolaires 2021-2022.

**Adopté à l'unanimité**

***Résolution nº CE-2021-25***

## 8. Plan de lutte pour prévenir et combattre la violence et l'intimidation et code de vie 2021-2022

La direction de l'école, madame Kim Thériault, présente le plan de lutte pour prévenir et combattre la violence et l'intimidation 2021-2022, celui-ci ayant été rendu disponible au préalable.

Madame Kim Thériault explique les priorités de travail pour l'année 2020-2021 ainsi que les perspectives pour l'année 2021-2022.

Après discussion, il est proposé par mesdames Joëlle Doyle et Karine Mathieu D'ADOPTER cette résolution.

**Adopté à l'unanimité**

***Résolution nº CE-2021-26***

La directrice de l'école, madame Kim Thériault, présente le code de vie 2021-2022, celui-ci ayant été rendu disponible au préalable.

Après discussion, il est proposé par madame Karine Mathieu D'ADOPTER cette résolution avec les changements proposés concernant les manquements vs les conséquences.

**Adopté à l'unanimité**

***Résolution nº CE-2021-27***

## 9. Campagne de financement 2021-2022

La directrice de l'école, madame Kim Thériault, informe les participants que la campagne de financement de chocolats est sûrement la meilleure activité pour recueillir des fonds.

Après discussion, madame Kim Thériault propose :

- Qu'une campagne de financement – Chocolat,2 pour 5$, soit lancée en novembre prochain.
- En ce qui concerne les autres campagnes de financement, le sujet est reporté en septembre prochain. Le projet de demander aux parents leurs suggestions a également été soumis.

Il est proposé par madame Caroline Simoneau D'ADOPTER cette résolution.

**Adopté à l'unanimité**

***Résolution nº CE-2021-28***

.

.

## 10. Règles de régie interne (mise à jour)

Les règles de régie interne ont été rendues disponibles au préalable**.**

Le président, monsieur Christian Slachetka, désire apporter au point 2.1 un ajout : les 2 substituts.

Ce point sera reporté à la rentrée scolaire 2021-2022.

## 11. Rapport annuel du conseil d'établissement 2020-2021

La directrice de l'école, madame Kim Thériault, présente le rapport annuel du conseil d'établissement 2020-2021, celui-ci ayant été rendu disponible au préalable.

Il est proposé par monsieur Christian Slachetka D'ADOPTER le rapport annuel de conseil d'établissement.

**Adopté à l'unanimité**

***Résolution nº CE-2021-29***

## 12. Assemblée générale 2021

Le président, monsieur Christian Slachetka, informe les participants que, dans la façon de faire de l'école Notre-Dame, la rencontre de l'assemblée générale sera la première journée de l'école, soit le jeudi 26 août 2021, l'heure sera à déterminer.

Il est proposé par madame Nadine Lebel-Sansoucy D'ADOPTER la date de l'assemblée générale des parents.

**Adopté à l'unanimité**

***Résolution nº CE-2021-30***

## 13. Informations générales

### 13.1 Direction

Madame Kim Thériault explique que cette année fut une année exceptionnelle, pas toujours facile. Elle trouve que les gens ont été très résilients. Elle est fière de la réalisation malgré la situation. Elle remercie les membres du C.É. pour leur ouverture, dans le respect. Elle fait confiance à l'équipe école.

Madame Kim Thériault souligne le départ de madame Sophie Legault, en tant que membre du conseil d'établissement et la remercie. Madame Legault continuera, tout de même, à être bénévole pour la bibliothèque de l'école.

**Enseignants**

Monsieur Michael Tremblay, enseignant, souligne que les élèves ont été bons, et ce, dû à la chaleur intense qu'il y avait dans les classes. Les classes n'ont aucun air climatisé.

Madame Nathalie Portolese, enseignante, souligne également la résilience des élèves. Ce fut une année très intense.

### 13.2 Parents

Le président, monsieur Christian Slachetka, membre également du Comité de parents, donne un aperçu des sujets discutés lors de la rencontre du 3 juin dernier.

### 13.3 Service de garde

La responsable du service de garde, madame Lisa Thibault, informe les participants que le 7 juin dernier, les parents ont été avisés du sujet de la dernière journée pédagogique.

Elle informe également qu'un remboursement sera fait pour les services non utilisés dû aux absences Covid. Pour un remboursement de 50 $ et plus ainsi que pour les élèves qui quittent l'école, un chèque sera transmis, sous peu, aux parents. Pour les remboursements inférieurs à 50 $, ils seront reportés à l'an prochain.

## 14. Correspondance

Aucune correspondance

## 15. Varia

Le président, monsieur Christian Slachetka, remercie les membres d'avoir été présents tout au long de l'année. Il profite également de l'occasion pour remercier madame Sophie Legault pour son dévouement durant ses six dernières années.

Il souhaite un très bel été à tous.

## 16. Levée de l'assemblée

Le président, monsieur Christian Slachetka, conclut que l'ordre du jour a été écoulé.

Il est proposé par madame Sophie Legault DE LEVER la séance à 21 h 03.

**Adopté**

***Résolution nº CE-2021-31***

Le président,

Christian Slachetka

La directrice,

Kim Thériault

La secrétaire,

Hélène Primeau